



A qui croyez-vous parler M Chenut, président de la Fédération nationale de la Mutualité française ?

Vendredi 30 janvier 2026

Les récentes déclarations du président de la Fédération nationale de la Mutualité française, M. Éric Chenut, appellent à une mise au point claire de la part du Conseil national de l'Ordre des médecins.

Alors que notre système de santé traverse une période de tension historique, marquée par une pénurie temporaire, organisée, mais réelle de médecins, affirmer que « *tout ne doit plus nécessairement passer par le médecin* » ou que celui-ci serait « *le seul à pouvoir prescrire de l'argent public sans contrôle* » constitue une lecture réductrice et, surtout, dangereusement éloignée, voire légèrement méprisante, de la réalité de l'exercice médical.

Prescrire, c'est réaliser un acte clinique personnalisé, construit pour un patient et dans un contexte singulier, en tenant compte de son histoire médicale, de ses comorbidités, de ses vulnérabilités et de son parcours de soins. La prescription ne relève ni d'un automatisme, ni d'un processus standardisé, ni d'une logique algorithmique. Elle engage la responsabilité individuelle du médecin tout au long de sa vie.

Opposer la liberté de prescription à la nécessaire efficience du système revient à méconnaître profondément ce qu'est l'acte médical : un acte intellectuel complexe, fondé sur une expertise acquise après dix à quinze années d'études et de formation, encadré par un cadre déontologique strict et déjà soumis à de nombreux contrôles, référentiels et recommandations de bonnes pratiques.

Laisser entendre qu'un système de santé pourrait se structurer en marginalisant le rôle du médecin constitue une dérive préoccupante.

Le Conseil national de l'Ordre des médecins rappelle avec force que soigner est avant tout un acte humain. Et c'est l'humain, lorsqu'il est formé, compétent et responsable qui soigne le mieux l'humain.

La démographie médicale insuffisante ne saurait devenir un prétexte à transformer le modèle français en un système où les décisions cliniques seraient standardisées, automatisées ou pilotées par des logiques financières.

Le rôle du médecin ne peut être substitué sans risque majeur pour la sécurité des patients, la pertinence des décisions thérapeutiques, la cohérence du parcours de soins et la relation de confiance indispensable entre soignants et citoyens.

Comme M. Éric Chenut, l'Ordre estime que certains débats ne doivent pas être « *mis sous le tapis* ». Mais ils ne peuvent être posés dans une logique d'opposition artificielle entre médecins et autres acteurs du système de santé.

En décembre dernier, lors du lancement des États généraux de la santé, M. Chenut rappelait lui-même : « On ne transformera pas le système les uns contre les autres. »

L'avenir de notre système solidaire ne se construira pas contre les médecins, mais avec eux, en respectant leur rôle pivot dans le soin.

Le Conseil national de l'Ordre des médecins est pleinement disposé à participer à toutes les réflexions visant à améliorer l'organisation de notre système de santé. Il rejette en revanche fermement toute tentative de dévalorisation ou de dilution du rôle médical, qui constituerait une atteinte directe à la qualité des soins et à la sécurité des patients.

Contact Presse

pressecnom@gantzeragency.com